



CEATE-E : retours vers une politique climatique à succès

La Commission de l'environnement du Conseil des États (CEATE-E) a annoncé qu'elle souhaite suivre la voie proposée par le Conseil fédéral pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. economiesuisse salue cette décision. Selon la commission, la Suisse doit viser l'objectif ambitieux de réduire les émissions de 20% d'ici à 2020, grâce à des mesures prises en Suisse et à l'étranger. Dans cette optique, le maintien prévu de la collaboration avec des entreprises privées et l'Agence de l'énergie pour l'économie est positif.

Malgré les progrès timides des négociations internationales sur le climat, la CEATE-E s'est clairement prononcée en faveur de la poursuite du chemin emprunté par la Suisse. Notre pays, qui est l'un des rares à avoir signé le protocole de Kyoto, sera en mesure de tenir ses engagements. Il réduira ses émissions de CO₂ de 4,2 millions de tonnes par an d'ici à 2012. L'économie fournira la plus grande contribution à ce résultat via des engagements volontaires et des investissements privés. Au total, l'Agence de l'énergie pour l'économie, la Fondation Centime Climatique et la branche du ciment parviendront à réduire les émissions de CO₂, de 4,5 millions de tonnes par an.

La majorité de la CEATE-E a pris en considération les préoccupations de l'industrie et a refusé de rendre obligatoire l'adhésion au système européen de négoce des droits d'émission, ce qui est judicieux. Dans la mesure où elles ont déjà pris des mesures importantes ces dernières années, les entreprises à forte intensité énergétique auraient été passablement pénalisées par rapport à la concurrence européenne. Les prescriptions européennes, publiées en décembre 2010 le montrent. La solution choisie oblige toujours les entreprises suisses à réduire fortement leurs émissions. Toutefois, elles peuvent le faire d'une manière beaucoup plus efficace, en collaboration avec l'Agence de l'énergie pour

l'économie.